



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale
Association loi 1901 reconnue d'Intérêt Général
SIRET 538 815 267 00017

Compte-rendu N°15 de l'assemblée Générale Du 16 mars 2024

Cette AG à lieu à la maison des associations et du Bénévolat, 8, quai Verdun, dans la salle Alhonse Daudet.

Présents : 43

Pouvoirs : 64

L'assemblée Générale ordinaire est ouverte à 16H10 par le président, Patrick Neyrat, le quorum de 76 étant atteint. Le président salue la présence du maire, Monsieur Jean-François Périlhou.

- **Adoption du compte-rendu de l'AG de 2023**
Le compte-rendu de l'AG de 2023 est adopté à l'unanimité.
- Lecture du **rapport d'activité et moral 2023** par le président Patrick Neyrat
(*en pièce jointe au présent procès-verbal*)

La participation aux manifestations culturelles, concerts et expositions a été un grand succès, avec notamment la lecture musicale de Bernard Mondon, proposée par le Parc Naturel du Ventoux sur le Planet de l'église. Elle sera renouvelée, cette année.

L'artiste international Ralph Alme, dans le cadre de son exposition, a réalisé une « live performance » de très haut niveau qui a rencontré un beau succès.

La saison s'est achevée par le festival des crèches et traditions calendales qui a accueilli 2000 personnes en 10 jours.

D'élégantes plaques signalétiques en aluminium ont été posées à l'intérieur au niveau de chaque chapelle en remplacement des étiquettes en papier très usagées.

En novembre nous avons déploré le décès de Léonard Gianadda, qui a tant donné à notre église. Une somme de 1000 euros a été versée à sa Fondation pour les enfants malades et un hommage lui sera rendu au mois de juin avec la municipalité.

Les travaux sur la falaise vont bientôt s'achever, ce sont 600 000 euros qui ont permis, une fois de plus, de sauver l'église et peut-être éviter un grave accident : l'entreprise a confirmé le très mauvais état du rocher et l'urgence des travaux menés, de très gros blocs étant en équilibre instable, du fait notamment des racines de la végétation.

Les 400 000 euros en caisse vont permettre la poursuite des travaux, il est urgent de prendre rendez-vous avec le conservateur des Monuments Historiques à la DRAC pour accélérer les démarches administratives. L'AECM va également relancer une souscription avec la Fondation du Patrimoine.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- **Présentation et discussion du rapport financier 2023** par Paul Meierhans

Recettes :

228 adhérents ont payé leur cotisation (sur environ 280 adhérents)

8400 euros de dons (38 dons)

Produits financiers, environ 10 000 euros, grâce aux intérêts des livrets et aux investissements dans des contrats à terme.

Les droits d'entrée représentent plus de 23 000 euros

Soit un total de près de 46 000 euros

Dépenses :

Le total des dépenses s'élève à 36 859 euros+.

L'excédent, soit 9 090 euros, sera versé pour les restaurations à venir

Le commissaire aux comptes, monsieur Michel Brunet, étant absent, son rapport est lu. Il déclare que la comptabilité est régulière, sincère et fidèle.

Il est proposé de maintenir la cotisation annuelle à 18 euros pour une personne seule et à 30 euros pour un couple.

Les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.

- **Projets d'activités 2024**

Le programme des activités pour la saison est arrêté et l'accueil sera assuré de mai à septembre, 7 jours sur 7. Une deuxième personne a donc été embauchée pour les week-ends et le président rappelle que les salaires et charges (12 330 euros pour 2023) sont intégralement financés par la participation volontaire d'1 euro demandée aux visiteurs à l'entrée.

Pour les concerts, les lieux sont mis à disposition des artistes. L'AECM n'organise aucune comptabilité, les prix d'entrée sont entièrement reversés aux artistes.

Eclairage : des travaux de réfection et d'amélioration de l'installations électrique et des éclairages sont indispensables et urgents. L'administration nous oblige à passer par la DRAC. Nous espérons que les travaux pourront être exécutés à l'automne. Patrick Neyrat demande l'appui de Monsieur le Maire pour accélérer les démarches administratives.

Des toilettes sèches (uniquement pour le personnel et les musiciens) vont être installées dans un local à l'entrée à l'entrée de l'église. La porte a déjà été posée.

Ces toilettes demandent l'intervention d'un agent pour retirer, tous les trois jours environ, le sac. Le président demande au Maire que l'agent municipal préposé à l'entretien des toilettes publiques, à côté du lavoir, puisse également prendre en charge cette tâche.

- **Intervention de Monsieur J.F. Périlhou, Maire de Vaison-la-Romaine**

Le Maire salue l'engagement de tous et particulièrement du président et du trésorier.

Il propose de prendre rendez-vous le plus rapidement possible avec le conservateur à la DRAC auquel il se rendra avec Patrick Neyrat et les élus concernés. Il insiste sur l'importance de présenter toutes les actions et bilans passés pour appuyer la demande de travaux et faire prendre conscience aux responsables de la DRAC de l'importance et de l'intérêt de notre projet.

- **Festivals « musique dans la nef » et « art dans la nef »**

Commission musique : Marie Christine Jolly, Karl Kùhner, Jean Michel Gueux Bérode

Commission expositions : Gérard, Reynaud, Françoise Bellet, Philippe Muro, Jean Michel Gueux Bérode, Patrick Neyrat, Béatrice Girault.

Les programmes et affiches sont prêts pour l'impression.

Le 16 juin aura lieu l'hommage à Léonard Gianadda avec la mairie. A la cathédrale, Philippe Turrel présentera du 14 au 22 juin une exposition de photos sur le mécène ainsi qu'un film de 20 mn présentant les témoignages de vaisonais ayant rencontré Léonard Gianadda à Vaison qui tournera en boucle. Des photos seront exposées à la Cathédrale jusque fin septembre.

Une plaque de marbre en hommage à Léonard Gianadda sera posée derrière l'autel, à côté de celle de Serge Boyer et de l'AECM.

- **Présentation, discussion et vote du budget 2024**

L'assemblée Générale vote à l'unanimité une enveloppe de 100 000 € pour tous les travaux de 2024 : éclairage, électricité, toilettes sèches, rampe amovible.

Le budget de fonctionnement (hors travaux) est adopté à l'unanimité pour un montant identique aux dépenses effectuées en 2023.

- **Election du conseil d'administration**

Les membres qui arrivent au terme de leur mandat soient : Muriel et Daniel Manucci, Paul Meierhans, Patrick Neyrat, Philippe Turrel et Karl Kùhner, se représentent pour un mandat de 3 ans.

Le Conseil d'Administration est donc au complet (15 membres)

Michel Brunet se représente comme contrôleur des comptes de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Questions et propositions diverses.**

- Sécurité incendie : l'installation est conforme et vérifiée tous les ans par la commission de sécurité.

- Une conférence de presse est prévue pour la présentation du programme.

- Nicole Lions propose de participer au vide-greniers du 14 avril, place Burrhus, pour écouler les invendus de la vente aux enchères.

- Le nettoyage de l'église aura lieu le **vendredi 22 mars à 10 h**, suivi de la mise en place des chaises pour le premier concert.

Le président, Patrick Neyrat

Les secrétaires, B. Girault et N. Lions